

J'ai créé mon entreprise

Un parcours hors cadre

Guy Minarro fêtera le 21 juin prochain ses deux ans à la tête de la boutique Loisirs Remp'Arts.

“ Guy Minarro, quel a été votre parcours professionnel avant de vous lancer dans Loisirs Remp'Arts ? ”

J'ai un CAP de tourneur-fraiseur-ajusteur, un BAC F1 brevet mécanique et un BTS dans le même domaine. J'ai travaillé dans la mécanique, notamment dans les objets gonflables. J'ai ensuite travaillé dans le Service après-vente (SAV). Je me suis baladé en France, Italie, Espagne, Allemagne pour présenter le matériel. Et puis j'ai été VRP pour les tachygraphes (dans les camions), ou encore technico-commercial dans une entreprise de lubrifiants, directeur d'agence de manutention, et enfin directeur commercial, directeur des achats...

“ Quel a été le déclic pour vous lancer seul dans un domaine aussi différent ? ”

Je voulais faire les Beaux-arts, j'ai toujours beaucoup dessiné. Mais à l'époque, niveau orientation on demandait ce que faisait le père. C'est comme ça que j'ai atterri dans la mécanique. Mais

j'ai fini par croire que je ne savais faire que ça. J'ai souvent dit qu'il fallait que je crée mon entreprise. Le déclic est arrivé après une longue période de maladie.

En 2002, j'ai ouvert un atelier de peinture, et je me suis réellement mis à peindre pendant 12 h par jour. J'ai commencé à faire des expos. En janvier 2005, j'ai compris que ce que je maîtrisais le plus, c'était la peinture. J'ai alors proposé à l'ancien propriétaire de racheter l'entreprise qui était en fin de vie.

“ Quelles sont les difficultés rencontrées au cours de la création de votre entreprise ? ”

Le problème c'est que je cumulais les statuts de travailleur handicapé, chômeur et plus de 50 ans... Quand on a des aides à demander, c'est très compliqué. C'est même un vrai sac de nœuds. On dit qu'en France c'est facile de créer son entreprise mais c'est faux. Il faut déposer un dossier par demande d'aide... Alors oui les feuilles sont simplifiées, mais pas le système.

Le seul truc qui a fonctionné c'est le prêt initiative emploi. Le dossier ACRE, en revanche, a été enregistré par la chambre de commerce avec une mauvaise



Guy Minarro a créé son entreprise à 50 ans. Il associe aujourd'hui toute son expérience professionnelle passée à sa passion pour l'art.

Photo Thierry Gachon

Le bon plan

Pour réussir, il faut être bien entouré : amis, famille pour le soutien mais également trouver des bons conseils. Par exemple, j'ai trouvé quelqu'un qui explique les démarches, les dépôts de tous les documents. J'ai été suivi par un parrain avec qui il y avait une concertation permanente. Mais surtout, le conseil c'est d'y croire : il faut toujours être persuadé que c'est le meilleur produit qu'on vend, et les clients en seront sûrs également.

date. Il leur a fallu un an pour voir que leur date de création d'entreprise n'était pas la bonne, après que j'ai fourni les actes notariés, l'établissement du bail.

Du coup entre le tribunal administratif, l'appel, etc., ça a traîné un an. Et j'ai dû payer les charges la première année. J'ai obtenu un avoir sur les cotisations déjà versées. Quant aux chèques-conseil que l'État de-

vait fournir, on m'a répondu que le quota était dépassé.

“ Comment allez-vous développer l'activité ? ”

J'ai commencé par changer l'enseigne, mais pas le nom de la boutique qui existait déjà. Je savais que ce n'était pas normal qu'un magasin de ce type ne marche pas à Colmar. J'ai recensé la concurrence, le potentiel, le produit, etc.

Le secret c'est de se faire connaître. Il faut qu'on vous voit. J'ai également démarché les musées, la mairie, les lycées, les ateliers de Beaux-arts, etc. Je me suis positionné comme le fournisseur officiel dans le milieu de l'art, en créant le besoin localement. J'ai encore une marge de progression. Le chiffre progresse chaque mois entre 25 et 40 %.

Je vais agrandir le magasin pro-

chainement, en proposant également des cours donnés par des artistes professionnels.

Il y a une grande demande à Colmar.

Propos recueillis par Isabelle Glorifet

Y aller

Loisirs Remp'Arts, galerie du Rempart, 14 Cours Saint Anne à Colmar. Tél. 03.89.24.41.63.

Carnaval des enfants

Des fofufous de partout



Pour être fin prêts au départ du cortège, séances de maquillage au Musée du Jouet.



Cette année, à côté des éternelles princesses, s'est embarquée une floppée de pirates.

Dans le cortège

Comme toujours, la princesse a la cote, que la robe soit à paillettes, parée façon mille et une nuits ou rehaussée d'ailes de fée. Hier, lors du cortège des enfants, première partie des festivités organisées par l'association du Carnaval de Colmar, ces beautés étaient accompagnées d'une flopée de pirates, cow boys et girls, indiens et indiennes, de clowns aussi chevelus que bigarrés, ou d'animaux pas tous aisés à identifier. Emmenés par le centre

socioculturel Florimont, le Club des jeunes, Quartier nord, l'ASPTT Roller, ou les Scouts et Guide de France, quelque 290 carnavaliers étaient annoncés dans le cortège.

S'y ajoutaient tous ceux qui suivaient leur passage en faisant pleuvoir les confettis, une foule de petits fofufous, qui s'est ensuite retrouvée autour d'un goûter offert par l'association du Carnaval.



À bord de son superbe dragon rose, précédé par la Cook music et la fanfare d'Oberhergheim, le couple princier du carnaval, Alexandre Adam et Lisa Decker.



Sans confettis, la fête serait moins réussie. Heureusement, parmi les participants, les Scouts et Guides de France proposaient de quoi satisfaire les plus exigeant(e)s.